

COMMISSION
des
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

LIBRARY

Bruxelles, le 8 juin 1972

432

Note BIO n° 84(72) aux Bureaux Nationaux

c.c. aux Membres du Groupe et et à MM. les Directeurs Généraux D.G. I et X

Objet : 209ème réunion de la Commission

La Commission s'est réunie pendant la journée d'hier, avant le départ du Président Mansholt pour Stockholm, où il a parlé aujourd'hui devant la Conférence des Nations Unies sur l'environnement.

T.V.A. Italie : La Commission a pris connaissance de la communication du Gouvernement italien, qui a adopté un décret-loi renvoyant la date d'application de la T.V.A. au 1er janvier 1973. La Commission est perplexe sur certains articles de ce décret qui ne paraissent pas correspondre aux résultats des conversations entre la Commission et les représentants italiens au sujet de la réduction des compensations aux frontières. La Commission a demandé des éclaircissements, qui pourraient être décisifs afin que le Conseil puisse adopter la proposition de directive formalisant le renvoi, qui devrait être prise à la prochaine session des 26/27 juin.

C.C.R. - Vous avez reçu l'Information à la Presse n° II2. Il faut ajouter que l'application formelle sera faite dans une semaine et que, en ce qui concerne les questions du personnel, la Commission est en négociations avec les syndicats et une décision sera prise aussi à huitaine.

Préparation du Conseil du 26/27 juin - Une question majeure doit être, de l'avis de la Commission, décidée le plus vite possible, à savoir les déclarations de parité au Fonds monétaire international (sauf la France, dont la monnaie ne bouge pas). Comme vous le savez, la déclaration de la parité du mark allemand dépend de la définition communautaire des mesures compensatoires pour les agriculteurs. La Commission espère que le Conseil agricole du 19/20 juin puisse dégager des solutions qui pourraient être définitivement antériorisées par les Ministres des affaires étrangères et des finances les 26 et 27 juin. Il s'agit là d'une question capitale pour la démonstration d'une solidarité communautaire.

Questions politiques et institutionnelles - Bien entendu, la Commission a aussi délibéré au sujet des questions politiques et de la préparation de la Conférence à Dix qui aura lieu à Luxembourg le 26 juin. Aucune déclaration est attribuable à la Commission ou à ses membres à propos des déclarations du Président Pompidou, et il ne faut pas s'attendre à ce que des commentaires soient faits dans le futur. Quant aux questions institutionnelles, la Commission poursuit ses délibérations et continuera son débat mercredi prochain à Strasbourg.

Amitiés

B. Olivi